

Profils de certification

Remarque : le présent document compile les 3 profils de certification : un profil pour chaque unité de compétence, pour le métier de technicien/technicienne en installations électriques. En conséquence, il est normal que les rubriques soient donc redondantes.

Unité de compétence N°1

« Concevoir une installation électrique résidentielle »

Partie du métier de « Technicien/Technicienne en installations électriques »

| | UAA11 | UAA12 | UAA13 | UAA14 |
|---|--|---|--|--|
| | Organiser la mise en service d'une installation électrique industrielle et tertiaire | Concevoir une installation électrique résidentielle | Vérifier, diagnostiquer et dépanner (y compris remettre en service) une installation électrique résidentielle. | Vérifier, diagnostiquer, dépanner et clôturer son intervention sur une installation électrique tertiaire et industrielle |
| UC 1 « Concevoir une installation électrique résidentielle » | | X | | |

Légende : X = l'UAA est présente entièrement dans l'UC

1. Organisme certificateur :

| | |
|--|---|
| Consortium de validation des compétences rue de Stalle, 67 1180 Bruxelles | Gouvernements : <ul style="list-style-type: none"> - Gouvernement de la Communauté française - Gouvernement de la Région wallonne - Commission communautaire française |
|--|---|

| Code Métier | Type de document | Statut | Approuvé par le Codi | Page |
|------------------|-------------------------|-----------------------|----------------------|---------------|
| TECINTEL1 2 et 3 | Profil de certification | Document de référence | 26/06/2019 | Page 1 sur 11 |

2. Référence :

- SFMQ : Technicien en installations électriques (Rome V3 : F1602)

3. Appellations associées :

- /

4. Définition du métier :

Le technicien en installations électriques est chargé de :

- concevoir une installation électrique résidentielle,
- réaliser une installation électrique résidentielle,
- réaliser une installation électrique industrielle,
- réaliser une installation électrique tertiaire,
- vérifier la réalisation de l'installation électrique (résidentielle / industrielle / tertiaire),
- effectuer le diagnostic d'un dysfonctionnement sur une installation électrique résidentielle, industrielle et / ou tertiaire,
- dépanner une installation électrique résidentielle, industrielle et / ou tertiaire, hors commande machine.

5. Liste des activités-clés et des compétences associées

| Code | Activités-clés (max 10) | Code | Compétences (2-10/AC) |
|------|---|------|---|
| 1. | Concevoir une installation électrique résidentielle | 1.1. | Analyser la demande d'installation électrique résidentielle |
| | | 1.2. | Concevoir le mode de réalisation de l'installation |
| | | 1.3. | Réaliser les schémas de l'installation électrique |
| | Compétences transversales | | Respecter les règles professionnelles |

6. Autres UC et UAA :

| | UAA11 | UAA12 | UAA13 | UAA14 |
|---|--|---|--|--|
| | Organiser la mise en service d'une installation électrique industrielle et tertiaire | Concevoir une installation électrique résidentielle | Vérifier, diagnostiquer et dépanner (y compris remettre en service) une installation électrique résidentielle. | Vérifier, diagnostiquer, dépanner et clôturer son intervention sur une installation électrique tertiaire et industrielle |
| UC 1 « Concevoir une installation électrique résidentielle » | | X | | |
| UC 2 « Vérifier, diagnostiquer et dépanner (y compris remettre en service) une installation électrique résidentielle » | | | X | |
| UC3 « Organiser la mise en service, vérifier, diagnostiquer et dépanner une installation électrique, industrielle et tertiaire » | X | | | X |

Légende : X = l'UAA est présente entièrement dans l'UC

Grisé = UC non encore développée

| Code Métier | Type de document | Statut | Approuvé par le Codi | Page |
|------------------|-------------------------|-----------------------|----------------------|---------------|
| TECINTEL1 2 et 3 | Profil de certification | Document de référence | 26/06/2019 | Page 2 sur 11 |

Remarque :

Les UAA du métier de « Technicien en installations électriques » sont au nombre de 14 mais seules 4 d'entre elles sont spécifiques à ce métier. Ces UAA spécifiques sont numérotées 11 à 14.

Les UAA 1 à 10 sont communes à d'autres Profils du SFMQ :

- l'UAA1 du métier « Technicien en installations électriques » est identique à l'UAA1 du métier « Installateur électricien résidentiel ».
- l'UAA2 du métier « Technicien en installations électriques » est identique à l'UAA2 du métier « Installateur électricien résidentiel » ou à l'UAA2 du métier « Installateur électricien tertiaire »
- l'UAA3 du métier « Technicien en installations électriques » est identique à l'UAA3 du métier « Installateur électricien résidentiel » ou à l'UAA3 du métier « Installateur électricien tertiaire »
- l'UAA4 du métier « Technicien en installations électriques » est identique à l'UAA4 du métier « Installateur électricien résidentiel »
- l'UAA5 du métier « Technicien en installations électriques » est identique à l'UAA1 du métier « Installateur électricien industriel » ou à l'UAA1 du métier « Installateur électricien tertiaire »
- l'UAA6 du métier « Technicien en installations électriques » est identique à l'UAA4 du métier « Installateur électricien tertiaire » ou à l'UAA2 du métier « Installateur électricien industriel »
- l'UAA7 du métier « Technicien en installations électriques » est identique à l'UAA5 du métier « Installateur électricien tertiaire » ou à l'UAA3 du métier « Installateur électricien industriel »
- l'UAA8 du métier « Technicien en installations électriques » est identique à l'UAA6 du métier « Installateur électricien tertiaire »
- l'UAA9 du métier « Technicien en installations électriques » est identique à l'UAA4 du métier « Installateur électricien industriel »
- l'UAA10 du métier « Technicien en installations électriques » est identique à l'UAA5 du métier « Installateur électricien résidentiel »

| Code Métier | Type de document | Statut | Approuvé par le Codi | Page |
|------------------|-------------------------|-----------------------|----------------------|---------------|
| TECINSTE1 2 et 3 | Profil de certification | Document de référence | 26/06/2019 | Page 3 sur 11 |

Unité de compétence N°2

« Vérifier, diagnostiquer et dépanner (y compris remettre en service) une installation électrique résidentielle »

Partie du métier de « Technicien/Technicienne en installations électriques »

| | UAA11 | UAA12 | UAA13 | UAA14 |
|---|--|---|---|--|
| | Organiser la mise en service d'une installation électrique industrielle et tertiaire | Concevoir une installation électrique résidentielle | Vérifier, diagnostiquer et dépanner (y compris remettre en service) une installation électrique résidentielle | Vérifier, diagnostiquer et dépanner et clôturer son intervention sur une installation électrique tertiaire et industrielle |
| UC 2 « Vérifier, diagnostiquer et dépanner (y compris remettre en service) une installation électrique résidentielle » | | | X | |

Légende : X = l'UAA est présente entièrement dans l'UC

1. Organisme certificateur :

| | |
|--|---|
| Consortium de validation des compétences rue de Stalle, 67 1180 Bruxelles | Gouvernements : <ul style="list-style-type: none">- Gouvernement de la Communauté française- Gouvernement de la Région wallonne- Commission communautaire française |
|--|---|

2. Référence :

- SFMQ : Technicien en installations électriques (Rome V3 : F1602)

3. Appellations associées :

- ///

4. Définition du métier :

Le technicien en installations électriques est chargé de :

- concevoir une installation électrique résidentielle,
- réaliser une installation électrique résidentielle,
- réaliser une installation électrique industrielle,
- réaliser une installation électrique tertiaire,
- vérifier la réalisation de l'installation électrique (résidentielle / industrielle / tertiaire),

| Code Métier | Type de document | Statut | Approuvé par le Codi | Page |
|------------------|-------------------------|-----------------------|----------------------|---------------|
| TECINTEL1 2 et 3 | Profil de certification | Document de référence | 26/06/2019 | Page 4 sur 11 |

- effectuer le diagnostic d'un dysfonctionnement sur une installation électrique résidentielle, industrielle et / ou tertiaire,
- dépanner une installation électrique résidentielle, industrielle et / ou tertiaire, hors commande machine.

5. Liste des activités-clés et des compétences associées

| Code | Activités-clés (max 10) | Code | Compétences (2-10/AC) |
|------|--|------|--|
| 2. | Réaliser une installation électrique résidentielle | 2.8 | Réaliser les raccordements de la prise de terre et des conducteurs de protection (PE) |
| | | 2.10 | Mettre l'installation en service |
| 5. | Vérifier la réalisation de l'installation électrique (résidentielle / industrielle / tertiaire) | 5.1 | Vérifier la réalisation de l'installation électrique résidentielle / industrielle / tertiaire |
| 6. | Effectuer le diagnostic d'un dysfonctionnement sur une installation électrique résidentielle, industrielle et / ou tertiaire | 6.1 | Recueillir les informations nécessaires |
| | | 6.2 | Poser une hypothèse sur l'origine du dysfonctionnement sur base des informations récoltées |
| | | 6.3 | Contrôler ses hypothèses sur les causes de dysfonctionnement au niveau des installations et composants électriques |
| | | 6.4 | Décider du moment et du type (provisoire ou définitif) d'intervention |
| 7. | Dépanner une installation électrique résidentielle, industrielle et / ou tertiaire, hors commande machine | 7.1 | Préparer la mise hors service |
| | | 7.2 | Effectuer le dépannage |
| | | 7.3 | Remettre une installation électrique résidentielle en service |
| | Compétences transversales | | Respecter les règles professionnelles |

6. Autres UC et UAA :

| | UAA11 | UAA12 | UAA13 | UAA14 |
|---|--|---|--|--|
| | Organiser la mise en service d'une installation électrique industrielle et tertiaire | Concevoir une installation électrique résidentielle | Vérifier, diagnostiquer et dépanner (y compris remettre en service) une installation électrique résidentielle. | Vérifier, diagnostiquer et dépanner et clôturer son intervention sur une installation électrique tertiaire et industrielle |
| UC 1 « Concevoir une installation électrique résidentielle » | | X | | |
| UC 2 « Vérifier, diagnostiquer et dépanner (y compris remettre en service) une installation électrique résidentielle » | | | X | |
| UC3 « Organiser la mise en service, vérifier, diagnostiquer et dépanner une installation électrique, industrielle et tertiaire » | X | | | X |

Légende : X = l'UAA est présente entièrement dans l'UC

Grisé = UC non encore développée

Remarque :

Les UAA du métier de « Technicien en installations électriques » sont au nombre de 14 mais seules 4 d'entre elles sont spécifiques à ce métier. Ces UAA spécifiques sont numérotées 11 à 14.

Les UAA 1 à 10 sont communes à d'autres Profils du SFMQ :

| Code Métier | Type de document | Statut | Approuvé par le Codi | Page |
|------------------|-------------------------|-----------------------|----------------------|---------------|
| TECINTEL1 2 et 3 | Profil de certification | Document de référence | 26/06/2019 | Page 5 sur 11 |

- l'UAA1 du métier « Technicien en installations électriques » est identique à l'UAA1 du métier « Installateur électricien résidentiel ».
- l'UAA2 du métier « Technicien en installations électriques » est identique à l'UAA2 du métier « Installateur électricien résidentiel » ou à l'UAA2 du métier « Installateur électricien tertiaire »
- l'UAA3 du métier « Technicien en installations électriques » est identique à l'UAA3 du métier « Installateur électricien résidentiel » ou à l'UAA3 du métier « Installateur électricien tertiaire »
- l'UAA4 du métier « Technicien en installations électriques » est identique à l'UAA4 du métier « Installateur électricien résidentiel »
- l'UAA5 du métier « Technicien en installations électriques » est identique à l'UAA1 du métier « Installateur électricien industriel » ou à l'UAA1 du métier « Installateur électricien tertiaire »
- l'UAA6 du métier « Technicien en installations électriques » est identique à l'UAA4 du métier « Installateur électricien tertiaire » ou à l'UAA2 du métier « Installateur électricien industriel »
- l'UAA7 du métier « Technicien en installations électriques » est identique à l'UAA5 du métier « Installateur électricien tertiaire » ou à l'UAA3 du métier « Installateur électricien industriel »
- l'UAA8 du métier « Technicien en installations électriques » est identique à l'UAA6 du métier « Installateur électricien tertiaire »
- l'UAA9 du métier « Technicien en installations électriques » est identique à l'UAA4 du métier « Installateur électricien industriel »
- l'UAA10 du métier « Technicien en installations électriques » est identique à l'UAA5 du métier « Installateur électricien résidentiel »

7. Condition d'accès à cette UC du technicien en installations électriques :

Pour avoir accès à l'UC 2 (« Vérifier, diagnostiquer et dépanner (y compris remettre en service) une installation électrique résidentielle ») du technicien en installation électriques, il faut que le candidat ait toutes les UAA suivantes certifiées (que ce soit via les 2 Titres de compétence de l'installateur électricien résidentiel ou via d'autres certifications):

- UAA 1 (Réaliser une installation électrique de base en pose apparente et en vérifier le bon fonctionnement)
- + UAA 2 (Placer les conduits et boîtiers en encastré)
- + UAA 3 (Placer et raccorder les équipements électriques d'une installation encastrée)
- + UAA 4 (Placer et raccorder un tableau de distribution, les mises à la terre et les liaisons équipotentielles)
- + UAA 5 (Mettre en service une installation électrique et faire rapport du travail réalisé.)

| Code Métier | Type de document | Statut | Approuvé par le Codi | Page |
|------------------|-------------------------|-----------------------|----------------------|---------------|
| TECINTEL1 2 et 3 | Profil de certification | Document de référence | 26/06/2019 | Page 6 sur 11 |

Unité de compétence N°3

« Organiser la mise en service, vérifier, diagnostiquer et dépanner une installation électrique industrielle et tertiaire »

Partie du métier de « Technicien/Technicienne en installations électriques »

| | UAA11 | UAA12 | UAA13 | UAA14 |
|---|--|---|--|--|
| | Organiser la mise en service d'une installation électrique industrielle et tertiaire | Concevoir une installation électrique résidentielle | Vérifier, diagnostiquer et dépanner (y compris remettre en service) une installation électrique résidentielle. | Vérifier, diagnostiquer, dépanner et clôturer son intervention sur une installation électrique tertiaire et industrielle |
| UC 3 « Organiser la mise en service, vérifier, diagnostiquer et dépanner une installation électrique industrielle et tertiaire » | X | | | X |

Légende : X = l'UAA est présente entièrement dans l'UC

1. Organisme certificateur :

| | |
|--|---|
| Consortium de validation des compétences rue de Stalle, 67 1180 Bruxelles | Gouvernements : <ul style="list-style-type: none">- Gouvernement de la Communauté française- Gouvernement de la Région wallonne- Commission communautaire française |
|--|---|

2. Référence :

- SFMQ : Technicien en installations électriques (Rome V3 : F1602)

3. Appellations associées :

- ///

4. Définition du métier :

Le technicien en installations électriques est chargé de :

- concevoir une installation électrique résidentielle,
- réaliser une installation électrique résidentielle,
- réaliser une installation électrique industrielle,
- réaliser une installation électrique tertiaire,

| Code Métier | Type de document | Statut | Approuvé par le Codi | Page |
|------------------|-------------------------|-----------------------|----------------------|---------------|
| TECINTEL1 2 et 3 | Profil de certification | Document de référence | 26/06/2019 | Page 7 sur 11 |

- vérifier la réalisation de l'installation électrique (résidentielle / industrielle / tertiaire),
- effectuer le diagnostic d'un dysfonctionnement sur une installation électrique résidentielle, industrielle et / ou tertiaire,
- dépanner une installation électrique résidentielle, industrielle et / ou tertiaire, hors commande machine.

5. Liste des activités-clés et des compétences associées

| Code | Activités-clés (max 10) | Code | Compétences (2-10/AC) |
|------|--|------|---|
| 2. | Réaliser une installation électrique résidentielle | 2.3 | Poser « en encastré » les conduits, canalisations électriques et boîtiers (y compris câblage spécifique) |
| | | 2.4 | Poser « en apparent » les conduits, canalisations électriques et boîtiers (y compris câblage spécifique) |
| | | 2.6 | Placer et raccorder les composants électriques (y compris les composants spécifiques) |
| | | 2.7 | Placer, câbler et raccorder le tableau de distribution et le coffret de comptage |
| 3 | Réaliser une installation électrique industrielle | 3.7 | Réaliser les mises à la terre et les liaisons équipotentielles suivant les schémas des liaisons à la terre (TN-C, TN-S, IT, TT) |
| | | 3.9 | Effectuer les mesures de contrôle et vérifier le bon fonctionnement de l'installation électrique industrielle à l'exception des appareils étrangers à son installation électrique |
| 4. | Réaliser une installation électrique tertiaire | 4.7 | Réaliser les mises à la terre et les liaisons équipotentielles suivant les schémas des liaisons à la terre (TN-C, TN-S, IT, TT) |
| | | 4.9 | Effectuer les mesures de contrôle et vérifier le bon fonctionnement de l'installation électrique industrielle à l'exception des appareils étrangers à son installation électrique |
| 5. | Vérifier la réalisation de l'installation électrique (résidentielle / industrielle / tertiaire) | 5.1 | Vérifier la réalisation de l'installation électrique résidentielle / industrielle / tertiaire |
| 6. | Effectuer le diagnostic d'un dysfonctionnement sur une installation électrique résidentielle, industrielle et / ou tertiaire | 6.1 | Recueillir les informations nécessaires |
| | | 6.2 | Poser une hypothèse sur l'origine du dysfonctionnement sur base des informations récoltées |
| | | 6.3 | Contrôler ses hypothèses sur les causes de dysfonctionnement au niveau des installations et composants électriques |
| | | 6.4 | Décider du moment et du type (provisoire ou définitif) d'intervention |
| 7. | Dépanner une installation électrique résidentielle, industrielle et / ou tertiaire, hors commande machine | 7.1 | Préparer la mise hors service |
| | | 7.2 | Effectuer le dépannage |
| | | 7.4 | Clôturer son intervention sur l'installation électrique, industrielle ou tertiaire |
| | Compétences transversales | | Respecter les règles professionnelles |

6. Autres UC et UAA :

| | UAA11 | UAA12 | UAA13 | UAA14 |
|---|--|---|--|--|
| | Organiser la mise en service d'une installation électrique industrielle et tertiaire | Concevoir une installation électrique résidentielle | Vérifier, diagnostiquer et dépanner (y compris remettre en service) une installation électrique résidentielle. | Vérifier, diagnostiquer, dépanner et clôturer son intervention sur une installation électrique tertiaire et industrielle |
| UC 1 « Concevoir une installation électrique résidentielle » | | X | | |

| Code Métier | Type de document | Statut | Approuvé par le Codi | Page |
|------------------|-------------------------|-----------------------|----------------------|---------------|
| TECINTEL1 2 et 3 | Profil de certification | Document de référence | 26/06/2019 | Page 8 sur 11 |

| | | | | |
|---|---|--|---|---|
| UC 2 « Vérifier, diagnostiquer et dépanner (y compris remettre en service) une installation électrique résidentielle » | | | X | |
| UC3 « Organiser la mise en service, vérifier, diagnostiquer et dépanner une installation électrique, industrielle et tertiaire » | X | | | X |

Légende : X = l'UAA est présente entièrement dans l'UC

Grisé = UC non encore développée

Remarque :

Les UAA du métier de « Technicien en installations électriques » sont au nombre de 14 mais seules 4 d'entre elles sont spécifiques à ce métier. Ces UAA spécifiques sont numérotées 11 à 14.

Les UAA 1 à 10 sont communes à d'autres Profils du SFMQ :

- l'UAA1 du métier « Technicien en installations électriques » est identique à l'UAA1 du métier « Installateur électricien résidentiel ».
- l'UAA2 du métier « Technicien en installations électriques » est identique à l'UAA2 du métier « Installateur électricien résidentiel » ou à l'UAA2 du métier « Installateur électricien tertiaire »
- l'UAA3 du métier « Technicien en installations électriques » est identique à l'UAA3 du métier « Installateur électricien résidentiel » ou à l'UAA3 du métier « Installateur électricien tertiaire »
- l'UAA4 du métier « Technicien en installations électriques » est identique à l'UAA4 du métier « Installateur électricien résidentiel »
- l'UAA5 du métier « Technicien en installations électriques » est identique à l'UAA1 du métier « Installateur électricien industriel » ou à l'UAA1 du métier « Installateur électricien tertiaire »
- l'UAA6 du métier « Technicien en installations électriques » est identique à l'UAA4 du métier « Installateur électricien tertiaire » ou à l'UAA2 du métier « Installateur électricien industriel »
- l'UAA7 du métier « Technicien en installations électriques » est identique à l'UAA5 du métier « Installateur électricien tertiaire » ou à l'UAA3 du métier « Installateur électricien industriel »
- l'UAA8 du métier « Technicien en installations électriques » est identique à l'UAA6 du métier « Installateur électricien tertiaire »
- l'UAA9 du métier « Technicien en installations électriques » est identique à l'UAA4 du métier « Installateur électricien industriel »
- l'UAA10 du métier « Technicien en installations électriques » est identique à l'UAA5 du métier « Installateur électricien résidentiel »

7. Condition d'accès à cette UC du technicien en installations électriques :

Pour avoir accès à l'UC3 (« Organiser la mise en service, vérifier, diagnostiquer et dépanner une installation électrique, industrielle et tertiaire ») du technicien en installations électriques, il faut que le candidat ait toutes les UAA suivantes certifiées (que ce soit via les 2 Titres de compétence de l'installateur électricien industriel ou via d'autres certifications) :

- UAA 1(Placer les chemins et échelles de câbles, conduits, canalisations électriques et boîtiers d'une installation électrique apparente et réaliser les liaisons équipotentielles principales et faire rapport du travail réalisé)
- + UAA 2 (Placer, raccorder et contrôler le bon fonctionnement d'une installation électrique de distribution TGBT pré câblé monophasée et triphasée comprenant au minimum un éclairage et faire rapport du travail réalisé)

| Code Métier | Type de document | Statut | Approuvé par le Codi | Page |
|------------------|-------------------------|-----------------------|----------------------|---------------|
| TECINTEL1 2 et 3 | Profil de certification | Document de référence | 26/06/2019 | Page 9 sur 11 |

- + UAA 3 (Réaliser une installation électrique pour machines statiques et tournantes, contrôler son bon fonctionnement et faire rapport du travail réalisé)
- + UAA 4 (Réaliser une installation électrique par systèmes de gestion technique (module logique), comprenant un réseau structuré, contrôler son bon fonctionnement et faire rapport du travail réalisé)
- + UAA 5 (Mettre en service une installation électrique et faire rapport du travail réalisé).

Pour rappel : information sur la répartition des UAA dans les UC de l'installateur électricien résidentiel et dans les UC de l'installateur électricien industriel :

Pour l'installateur électricien résidentiel, voici la répartition des UAA dans les UC :

| | UAA 1 | UAA 2 | UAA 3 | UAA 4 | UAA 5 |
|---|---|---|--|---|--|
| | Réaliser une installation électrique de base en pose apparente et en vérifier le bon fonctionnement | Placer les conduits et boîtiers en encastré | Placer et raccorder les équipements électriques d'une installation encastrée | Placer et raccorder un tableau de distribution, les mises à la terre et les liaisons équipotentielles | Mettre en service une installation électrique et faire rapport du travail réalisé. |
| UC1 : Réaliser et mettre en service une installation électrique de base en pose apparente | X | | | | X |
| UC2 : Réaliser et mettre en service une installation électrique complexe encastrée. | | X | X | X | X |

Source : profils de certification de l'installateur électricien résidentiel avec avis de conformité délivré par la Chaca le 13/12/2017.

| Code Métier | Type de document | Statut | Approuvé par le Codi | Page |
|------------------|-------------------------|-----------------------|----------------------|----------------|
| TECINTEL1 2 et 3 | Profil de certification | Document de référence | 26/06/2019 | Page 10 sur 11 |

Pour l'installateur électricien industriel, voici la répartition des UAA dans les UC :

| | <u>UAA 1</u> Placer les chemins et échelles de câbles, conduits, canalisations électriques et boîtiers d'une installation électrique apparente et réaliser les liaisons équipotentielle principales et faire rapport du travail réalisé | <u>UAA 2</u> Placer, raccorder et contrôler le bon fonctionnement d'une installation électrique de distribution TGBT pré câblé monophasée et triphasée comprenant au minimum un éclairage et faire rapport du travail réalisé | <u>UAA 3</u> Réaliser une installation électrique pour machines statiques et tournantes, contrôler son bon fonctionnement et faire rapport du travail réalisé | <u>UAA 4</u> Réaliser une installation électrique par systèmes de gestion technique (module logique), comprenant un réseau structuré, contrôler son bon fonctionnement et faire rapport du travail réalisé | <u>UAA 5</u> Mettre en service une installation électrique et faire rapport du travail réalisé |
|---|---|---|---|--|--|
| <u>UC 1</u> Réaliser une installation électrique de distribution basse tension pré-câblée monophasée et triphasée | X | X | | | |
| <u>UC 2</u> Réaliser une installation électrique pour machines statiques et tournantes en mode câblé et par systèmes de gestion technique et la mettre en service | | | X | X | X |

Source : profils de certification de l'installateur électricien industriel avec avis de conformité délivré par la Chaca le 15/05/2018.

| Code Métier | Type de document | Statut | Approuvé par le Codi | Page |
|------------------|-------------------------|-----------------------|----------------------|----------------|
| TECINTEL1 2 et 3 | Profil de certification | Document de référence | 26/06/2019 | Page 11 sur 11 |